

29 avr 2011 -14:08

Appartient à Conseil des ministres du 29 avril 2011

Travail des étudiants

Assouplissement du système du travail des étudiants

Assouplissement du système du travail des étudiants

Sur proposition des Vice-Premières ministres, Joëlle Milquet, ministre de l'Emploi, et Laurette Onkelinx, ministre des Affaires sociales, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la décision approuvée par le cabinet ministériel restreint du 15 avril 2011 concernant la réforme du dispositif relatif au travail des étudiants, visant à assouplir et à simplifier les procédures actuelles.

Voir le communiqué de presse ci-contre.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Joëlle Milquet, Vice-Première ministre et ministre de l'Intérieur et de l'Egalité des chances
Rue de la Loi 2
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 504 85 13
<http://www.milquet.belgium.be>

Service de presse de Mme Laurette Onkelinx, Vice-Première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de Beliris et des Institutions culturelles fédérales
Rue du Commerce 78-80
1040 Bruxelles
Belgique
+32 2 233 51 11
<http://www.laurette-onkelinx.be/>